

2 Défendre
le service civil

3 Les futurs
défis sociétaux

4 «Optimiste pour la
suite de mon service»

6 Merci mille fois,
Doc Civiva!

La chanson de Noël du service à la société

La période de l'Avant est un bon moment de l'année pour mettre en question ses préjugés et célébrer ensemble la société, que l'on soit en faveur du service civil ou en faveur de l'armée.



J'estime l'armée. Bien que je serais incapable d'en faire partie, je suis chaque fois impressionné de voir les tracas et les défis auxquels font face certains de ses membres. Quand je les aperçois s'entraînant par tous les temps et lourdement chargés, je me dis «chapeau» pour cette force mentale. Notre dessin qui précède correspond à l'image que se font volontiers certains politiques: d'un côté deux civilistes en forêt qui chantent joyeusement des chansons de Noël, et de l'autre la recrue dévouée qui rampe à travers la neige pour mieux défendre son pays.

Mais nous autres civilistes ne sommes pas non plus des mauviettes, et sommes souvent aussi poussés à nos limites: qui par un froid glacial, à grelotter dans une

forêt tout en luttant contre un arbre qui semble impossible à abattre, qui dans un foyer pour personnes âgées, à répéter pour la centième fois à la même résidente pourquoi elle doit s'asseoir dans le fauteuil roulant, et que l'on est ni son petit-fils, ni venu la kidnapper ...

Comment alors distinguer un soldat d'un civiliste? Tous deux considèrent qu'ils ont le devoir de rendre un service à la société et à la Suisse, et dans cet exercice, tous deux sont poussés à leurs limites. Le service civil, qui est apparu comme service de substitution à l'armée, n'aurait jamais existé sous sa forme actuelle sans l'existence du service armé. Inversement, sans le service civil, des personnes comme moi,

astreintes au service mais que la guerre n'intéresse pas, devraient néanmoins suivre la filière militaire et, avec leur pacifisme, feraient bouillir de rage leur hiérarchie. D'une certaine manière, nous sommes donc dépendants l'un de l'autre.

Il serait bon que la politique parvienne aussi à ce constat. Le service civil ne nuit pas au militaire, mais offre un espace aux jeunes souhaitant réaliser leur devoir citoyen en dehors de l'armée. Pourquoi la recrue qui rampe au sol ne se lèverait-elle donc pas pour rejoindre les civilistes sous le sapin? Tous entonneront alors la chanson du service à la société. Quelle énergie nous pourrions alors économiser!

Lukas Kuster, comité CIVIVA

Editorial

Une année intense pour le service civil



Stefano Giambioni,
comité CIVIVA.

Tout d'abord, CIVIVA a démarré les travaux des trois groupes de travail « Civilistes », « Politique » et « Établissements d'affectation » qui se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter des thèmes d'actualité et du futur du service civil. Le troisième groupe susmentionné a notamment été très actif pour accompagner les établissements d'affectation dans leur réponse à la consultation concernant le projet de modification de la loi sur le service civil (LSC).

En effet, entre le 20 juin et le 11 octobre 2018, les milieux concernés ont eu la possibilité de se prononcer sur les sept mesures proposées par le Conseil fédéral pour soit disant « empêcher au service civil de mettre en danger les effectifs de l'armée ». La conférence de presse sur le projet de modification de la LSC organisée le 9 juillet 2018 par CIVIVA et des organisations alliées a rencontré un bon succès et a été largement

relayée dans les médias. CIVIVA a répondu à la consultation en rejetant en bloc les modifications proposées et a incité d'autres institutions à en faire de même. Les principaux arguments mis en avant sont le fait qu'il n'y a aucune nécessité d'intervenir en ce moment et que les principes de l'égalité de traitement de toutes les personnes astreintes à servir ou le droit de faire valoir à tout moment un conflit de conscience seraient compromis.

Une proposition concrète pour 2019 concerne l'envoi d'une lettre ouverte au parlement et au Conseil fédéral signée par un nombre le plus élevé possible d'établissements d'affectation pour leur rappeler l'importance du service civil pour le bon fonctionnement de notre pays.

L'année prochaine, la priorité sera de défendre le service civil dans sa structure actuelle avec le lancement d'un référendum en cas d'acceptation par le parlement de la proposition de modification de la LSC du Conseil fédéral. Si cela devait se produire, ce serait l'occasion de vérifier le niveau d'acceptation du service civil auprès de la population suisse.

Contact

Genève: CIVIVA Fédération service civil suisse, 1200 Genève, www.civiva.ch

Bellinzona: Centro per la nonviolenza della Svizzera italiana (CNSI), Vicolo Von Mentlen 1, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona; Tél. 091 825 45 77; www.nonviolenza.ch, Mail: info@nonviolenza.ch

Zurich: détails sous www.civiva.ch.

La Chaux-de-Fonds: Consultations (en français et en italien) chez Stefano (stefano.giamboni@civiva.ch)

Bâle: Consultations chez Bruno (061 411 26 19) et Piet (079 563 04 44)

Impressum

«Le Monde Civil» numéro de décembre 2018; 33. édition; paraît 4 fois par an

Abonnement annuel Fr. 25.- Pour les membres de CIVIVA l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement: CCP 85-594763-0, mention «Abo»

Editeur: CIVIVA, fédération suisse du service civil, 8000 Zurich

Distribution: Le Monde Civil, Zurich, redaction@civiva.ch

Rédaction: Piet Dörflinger, Stefano Giambioni, Nicola Goepfert, Lukas Kuster, Gregor Szyndler (rédacteur en chef), Alois Vontobel.

Traduction: Gideon Urbach
Collaborations: Vincent Gross, Hugo Mottier, Max Spring, Meret Staub

Tirage: 1600 ex.

Impression: Ropress, Zürich. Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat.

Appel aux dons

Un bulletin de versement accompagne ce numéro du journal «Le Monde Civil». Pour une bonne raison : les projets en faveur du service civil coûtent de l'argent. Nous serions ainsi ravis de pouvoir compter sur votre soutien financier à l'aide du bulletin de versement. Ensemble nous allons renforcer encore notre engagement en faveur du service civil !

Devenez membre!

Toutes les organisations, établissements et personnes privées qui souhaitent soutenir le service civil sont bienvenus en tant que membres de CIVIVA.

Plus d'informations: www.civiva.ch
Contact: CIVIVA, Fédération service civil suisse, 1200 Genève, Mail: secretariat@civiva.ch
Twitter: [@servicecivilCH](https://twitter.com/servicecivilCH)
Compte pour les dons: CCP 85-594763-0



myclimate
shape our future

La Suisse a besoin d'un service à la communauté

Meret Staub a écrit son travail de maturité sur le service à la communauté.

Elle nous livre ici son modèle idéal, et nous révèle où elle souhaiterait travailler en tant que civiliste.

Tu as écrit ton travail de maturité sur le thème du «service à la communauté». Peux-tu décrire en quelques mots ta vision de ce service?

Le service à la communauté repose sur l'idéal d'un engagement de tous pour tous. Il doit donc s'appliquer aux hommes et aux femmes, aux Suisses et aux personnes étrangères qui résident dans notre pays, et être soumis au principe de milice. Les personnes étrangères qui résident en Suisse doivent en faire partie parce qu'il soutient leur intégration, et empêche que ces personnes soient disproportionnellement favorisées sur le marché du travail. Par ailleurs, les migrants reconnus comme tels devraient également avoir la possibilité d'effectuer le service. Dans le cadre du service, tous les participants devraient pouvoir décider librement comment ils/elles comptent le fournir, en fonction de leur aptitude, de leurs capacités et de la demande des organisations du service, ce qui stimulerait sensiblement la motivation des personnes astreintes.

Quelle serait dans ton modèle la durée de chaque type de service?

Le service militaire durerait toujours 245 jours, mais il y aurait en parallèle un service à la communauté de 180 jours, de valeur égale et avec un service citoyen consécutif. Le service à la communauté remplace le service civil et doit être égal au service militaire en termes d'exigences et de perception, d'où le changement de nom.

Quelles sont les tâches comprises dans ce «service citoyen»?

Au fond, le service citoyen pourrait comprendre tous les travaux bénévoles d'intérêt général institutionnalisés, consolidant ainsi l'un des principaux piliers de la société suisse.

Quels sont selon toi les avantages et les inconvénients d'un tel système?

Le service à la communauté fournit les besoins en personnel de toutes les organisations du service, alors qu'actuellement l'armée parvient de moins en moins à couvrir ses besoins en recrues et en spécialistes. En outre, il tient compte de futurs défis sociétaux tels que l'évolution démographique de notre pays, et met concrète-

ment en œuvre l'égalité des sexes. Certaines personnes critiquent que les femmes représentent une surcharge impossible à assumer. Mais actuellement les femmes ne sont pas reconnues comme des citoyennes égales aux hommes, on ne fait que simuler une égalité, et cela doit changer. Ce concept serait aussi une contribution importante à la cohésion de la société et forcerait l'armée, placée en concurrence directe avec le service citoyen, à entreprendre des réformes crédibles afin de devenir plus attrayante.

Quels pays t'ont servi d'exemples pour cette esquisse d'un système de service?

Je me suis concentré sur la Norvège, étant donné qu'à la fin de son rapport, le groupe d'étude du Conseil Fédéral arrive à la conclusion que notre système d'obligation de servir doit se développer en prenant exemple sur la Norvège. Mais je me démarque clairement de cette position, qui signifierait l'abandon d'une armée de milice en faveur d'une armée de métier, ce qui entraînerait la suppression du service civil. La Suisse devrait s'inspirer de la Norvège là où il y a un réel besoin de rattrapage, à savoir pour l'intégration des femmes et le recrutement de spécialistes.

Pourquoi avoir choisi ce thème comme jeune femme?

Ma curiosité ne s'arrête pas aux choses qui me concernent directement et maintenant. Au contraire. Même si la situation du système suisse de l'obligation de servir ne me touche pas concrètement, je fais au mieux avec ce travail pour contribuer à son développement, parce que je suis convaincue qu'il en a urgemment besoin.

Quelles ont été les réactions à ta décision?

La réaction la plus fréquente était la question incrédule: «Quoi? c'est quoi ton sujet pour le travail de maturité?», suivi de: «Pourtant tu ne dois même pas aller à l'armée, comme tu es une femme.» - Une réponse qui ne m'a jamais semblé satisfaisante.

Est-ce que tu pourrais t'imaginer de passer le recrutement et d'être affectée à l'armée, puis de passer au service civil?

Non, car dans ce cas je devrais d'abord m'annoncer volontairement à l'armée, être déclarée apte, puis faire objection pour des raisons de conscience. Mais j'aimerais dans tous les cas me montrer reconnaissante envers notre société, de préférence bien sûr dans le cadre d'un service à la communauté.

Y a-t-il des établissements d'affectation du service civil qui t'attirent particulièrement?

Je souhaiterais m'engager dans un foyer pour personnes âgées ou dans le domaine de l'asile.

Est-ce que tu peux comprendre pourquoi des civilistes qui sont passés par un examen de conscience ont parfois de la peine à accepter les motivations de nouveaux civilistes tout jeunes?

L'abolition de l'examen de conscience était vraiment une bonne chose. S'il y a ensuite des civilistes qui font ce choix uniquement parce qu'il semble plus simple, c'est regrettable mais sans doute inévitable.

Quel est le cas le plus fréquent parmi tes copains: l'armée, le service civil, ou se faire déclarer inapte?

Il y a de tout, mais je ne connais personne qui soit satisfait avec le service militaire sous sa forme actuelle.

Tu as écrit un travail de maturité conséquent, stimulant et nuancé sur un sujet de société complexe. Est-ce que tu vas garder cet intérêt? Quels sont tes projets?

Mon objectif est de placer mon travail dans le discours politique - la Suisse a besoin du service à la communauté.

À propos de l'autrice



Pour son travail de maturité sur le «service à la communauté», **Meret Staub** a obtenu le 1er prix du Concours national Peter Dolder: terem.buats@hotmail.com.

Une expérience de vie enrichissante mais difficile

Dans son rapport personnel, **Hugo Mottier** nous donne un aperçu de son service civil à la Fondation du Tremplin à Fribourg.

Bonjour à toutes et à tous!

Je m'appelle Hugo Mottier, j'ai 21 ans et j'effectue mon affectation de service aux Ateliers de la Fondation du Tremplin à Fribourg en tant qu'aide-moniteur d'atelier, pour une durée de 320 jours. Après avoir passé ma maturité gymnasiale, j'ai effectué un stage pré-HEG d'une année au Centre cantonal d'addictologie à Fribourg, où j'ai eu l'occasion d'apprendre de nombreuses choses, notamment sur le domaine des addictions, administratif, mais également sur le plan humain.

Vivre une nouvelle expérience

Par manque d'intérêt pour le service militaire, mon choix s'est automatiquement tourné vers le service civil. Mes principales motivations étaient les suivantes : pouvoir mettre en pratique certaines connaissances acquises lors de mon stage, pouvoir vivre une nouvelle expérience, mais surtout d'apprendre de nouvelles choses. C'est sur la base de ces motivations que j'ai postulé à la Fondation du Tremplin à Fribourg, qui est une institution de réinsertion socioprofessionnelle pour personnes en situation d'addictions et/ou en grande précarité sociale, que je connaissais déjà et avec laquelle j'avais déjà collaboré durant mon stage. J'ai eu la chance d'être engagé dans les ateliers de cette institution.

Les Ateliers du Tremplin

Il s'agit d'une entreprise sociale à bas seuil d'accessibilité, qui se veut à la fois un lieu de travail social et un lieu de production à seuil adapté pour des personnes en situation d'addictions et/ou en grande précarité sociale. C'est dans ce secteur du Tremplin que j'effectue ma première longue affectation. J'ai été directement impressionné de voir ce que les employés de ces ateliers étaient capables de faire. Stylos, plumes, transats, photophores, meubles, chaises, bancs, nichoirs, tabourets et j'en passe ! Tout est fait soit avec du bois, soit avec du métal, mais tout reste artisanal. C'est simplement magnifique !

Mon travail

Le but de mon travail est de décharger et d'épauler les maîtres socioprofessionnels (MSP) dans leur travail, notamment dans le domaine administratif. Par exemple, je



«Plus les jours passent, plus je me sens utile.» (Photo: M.A.D.).

gère les présences des employés, je note les informations reçues et les transmets à qui de droit, j'inscris des rappels dans notre calendrier, je prends les procès-verbaux des différents colloques, ou je note encore les observations des employés dans les logiciels prévus à cet effet, en approbation avec le MSP référent de la personne en question.

Pour ce qui est plus « pratique », je supervise les travaux de nettoyage des employés ou d'autres travaux pas trop compliqués. Comme je ne suis pas menuisier ni ébéniste de formation, il est impossible pour moi de superviser la plupart des travaux effectués. Je reste également à disposition s'il y a besoin de donner un coup de main lorsque c'est nécessaire.

Chaque journée est différente

Le vendredi, les ateliers sont fermés et je travaille juste en face, au secteur « Au Seuil », qui est l'accueil de jour de la fondation. Ici, le travail est complètement différent : je sers les repas de midi, les boissons, je discute avec certains usagers et comme aux ateliers, j'apporte mon aide pour donner un coup de main lorsqu'on me le demande. Tout ce que je fais peut être très varié. Chaque journée est différente et plus les

jours passent, plus je me sens utile. J'apprends plein de choses utiles au quotidien, mais c'est socialement que je trouve cette expérience enrichissante. Chaque employé des ateliers et chaque usager du Tremplin a sa propre histoire, sa propre problématique, c'est pour cela qu'il faut faire preuve d'une grande capacité d'écoute et d'adaptation, ce qui n'est pas toujours facile.

Accepter toutes les personnes

Lorsque je dois sortir de l'atelier ou lorsque je travaille au Seuil, je vois certaines personnes consommer des drogues ou/et boire de grandes quantités d'alcool en pleine journée. Je vois également des personnes en situation sociale précaire. C'est parfois dur à voir. Cela montre que dans la vie, il n'y a pas que des belles choses, et que dans notre société d'aujourd'hui, il est fondamental d'accepter toutes ces personnes telles qu'elles sont, sans les juger, et en leur apportant la meilleure aide possible.

Certes, les débuts ont été difficiles pour ma part, mais plus les semaines avancent, mieux je me sens. J'apprécie vraiment cette expérience. C'est pour cette raison que je reste très optimiste pour la suite de mon service.

Brèves

GT établissements d'affectation

La deuxième réunion du groupe de travail établissements d'affectation (AG EiB) a eu lieu le 18 septembre dernier dans les locaux de l'Armée du Salut à Berne. Le groupe de travail s'était déjà réuni en mars 2018. Comme son nom l'indique, il représente les intérêts des établissements d'affectation. Nombre de participants sont venus pour s'informer sur les récentes attaques contre le service civil. Lukas Kuster, membre du comité de CIVIVA, a modéré la réunion, quant à la co-présidente Lisa Mazzone, elle a donné une vue d'ensemble de la consultation sur la révision de la LSC, en distinguant les mesures qui enfreignent la liberté de conscience (150 jours de service minimum; 12 mois d'attente avant l'admission au service civil), et les mesures à voir comme de simples chicanes (interdiction aux médecins d'accomplir leur service civil dans le domaine médical). Quelques participants se sont montrés prêts à participer à un éventuel référendum. Finalement, il a encore été suggéré d'organiser aussi à l'avenir des rencontres du GT établissements d'affectation en Suisse romande. (red)

Le service civil dans les écouteurs!

La médiathèque SRF propose dès maintenant un podcast «Einfach Politik» sur le thème du service civil, à réécouter librement. L'émission de 20 minutes décrit le cheminement d'un sergent-major chef. On fait la connaissance d'un ex-soldat motivé qui a effectué son ER puis s'est impliqué à 200%. Mais comment est-ce possible que même les individus motivés qui ont du plaisir à rejoindre l'armée n'y restent pas? Dans ce cas, il s'agit certes d'un homme qui se situe entre la fin d'un apprentissage et un premier emploi fixe. Mais il préfère tout de même accomplir un service civil plus long au lieu de rester soldat.

L'émission décrit les tentatives de durcir l'accès au service civil. Malheureusement, la seule personne interviewée en plus du principal concerné est un défenseur de ces durcissements. Quant aux modérateurs, ils font un peu pâle figure. Cette émission peut tout de même être conseillée à toute personne souhaitant s'informer rapidement sur le sujet. Pour des informations plus détaillées, nous vous conseillons de vous adresser à CIVIVA. (red)

Rendez-vous 2019

L'année prochaine, une nouvelle attribution du Prix CIVIVA aura lieu. Après une année de pause, CIVIVA est en pleine discussion pour déterminer un digne successeur à Heiner Studer, lauréat du Prix CIVIVA 2017. «Le Monde Civil» suit le sujet de près.

Enfin, lors de sa dernière réunion en 2018, le comité a fixé la date de l'assemblée des membres 2019. Celle-ci aura lieu le 12 mars 2019 au Käfigturm de Berne. Dès que nous aurons tous les détails, nous vous informerons sur www.civiva.ch. Comme d'habitude, les membres recevront l'agenda et l'ordre du jour par courrier postal. (red)

Concours

Avec un peu de chance, tu peux gagner le dessin humoristique de Max Spring! Pour tenter ta chance lors de notre tirage au sort, il suffit de compléter la déclaration suivante jusqu'au 15.2.19 et de l'envoyer à gregor.szyndler@civiva.ch: «Selon moi, en 2019 le service civil/CIVIVA devrait ...» – Bonne chance!

Nouvelles de l'organe d'exécution du service civil (ZIVI)

« Engagement, responsabilité individuelle et succès caractérisent l'exécution »

Depuis le 1er août 2018, Regula Zürcher Borlat dirige l'exécution du service civil et est membre du Comité directeur de l'Organe d'exécution du service civil. Elle est ainsi responsable du suivi des établissements d'affectation et des civilistes, assuré par les cinq centres régionaux, et de la formation des civilistes. Nous faisons le point avec elle après 100 jours dans nos services.

Madame Zürcher, quelles sont les trois principales caractéristiques de l'exécution du service civil ?

Engagement, responsabilité individuelle et succès. Avant que je sois engagée à l'organe d'exécution, le chiffre de 97 % m'était déjà connu. C'est le pourcentage des civilistes qui ont accompli tous leurs jours de service au moment de leur libération. Je sais aujourd'hui que, derrière ce bon résultat, il y a la responsabilité individuelle des civilistes, le travail soigné des établissements d'affectation et l'engagement sans faille du personnel de l'organe d'exécution.

Qu'est-ce qui vous paraît important dans le contact entre les centres régionaux et les établissements d'affectation ?

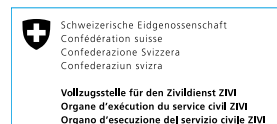
Le personnel des centres régionaux, qui est le premier interlocuteur des établissements d'affectation, a deux tâches différentes. D'abord la reconnaissance et le suivi des établissements d'affectation, qui sont des partenaires importants. Ce sont eux qui permettent les affectations. Certains établissements accueillent aussi des civilistes que nous devons convoquer d'office, et nous



sommes reconnaissants de cette collaboration. Ensuite, le personnel des centres régionaux doit contrôler que civilistes et établissements d'affectation respectent les règles relatives aux affectations et qu'ils n'abusent pas du système. C'est pourquoi il mène plus de 1000 inspections par année. Notre tâche est donc d'offrir un soutien et de transmettre des informations, mais aussi d'exercer une surveillance.

Que souhaitez-vous dire aux civilistes en vue de leurs affectations ?

J'ai une recommandation et une demande à leur faire. Je leur recommande de rechercher consciemment de nouvelles expériences et de nouveaux défis lors de leurs affectations. Le



service est certes une obligation, mais il peut permettre de découvrir d'autres réalités. Par ailleurs, je prie les civilistes d'être conscients que, lorsqu'ils sont en affectation, ils sont les représentants du service civil. C'est une responsabilité. Les civilistes contribuent à forger l'image du service civil.

Regula Zürcher Borlat

De 2007 à 2018, Regula Zürcher Borlat était au service du Secrétariat d'État à la migration, au Département fédéral de justice et police, où elle a dirigé la section « Développement de l'intégration » à partir de 2013. En tant que politologue, elle a été membre de la Commission d'admission au service civil de 2005 à 2009.

L'organe d'exécution devient un office fédéral

Le 7 novembre 2018, le Conseil fédéral a décidé de faire de l'Organe d'exécution du service civil un office fédéral à compter du 1er janvier 2019. La forme organisationnelle de l'office fédéral correspond à la nature de l'organe d'exécution. Les sites et les tâches des centres régionaux demeurent inchangés.

Carte Blanche

Merci, Doc Civiva!



Depuis l'édition 12/4 de LMC, Piet Dörflinger a tenu la rubrique de conseil «Doc Civiva». Cette collaboration prend fin. Piet est membre du comité de CIVIVA, où il est

chargé du groupe de travail «conseil». Auparavant, il était responsable de bureau chez Zivildienst.ch. Qu'il s'agisse de problèmes rencontrés par un civiliste avec son employeur, de doutes liés à la perte de gain, d'un civiliste souhaitant partir à l'étranger ou de celui qui peinait à concilier obligations citoyennes et garde d'enfant en bas âge, Piet a toujours su répondre de manière concrète, compétente, et incisive. C'est ainsi qu'on a déjà pu lire que «de nombreux représentants (et quelques représentantes) politiques se montrent résolulement imperméables aux développements sociétaux actuels.» Piet Dörflinger, alias Doc Civiva, a aidé des parents dont les fils rentraient défaits de la caserne, et des établissements d'affectation potentiels qui voulaient savoir comment fonctionne exactement l'affiliation au service civil. Chaque fois, Doc Civiva a fourni une réponse complète et approfondie.

L'engagement passionné de Piet était tout particulièrement perceptible lorsqu'il était question d'inégalités. Au civiliste scandalisé d'avoir été traité d'«esquiveur» alors que chaque année des centaines de soldats contournent l'armée et le service civil en se faisant déclarer inaptes, il a ainsi répondu: «La tentative d'imposer des agendas politiques en vexant ou en rabaissant des individus est un manque de dignité. Le nombre élevé de dossiers «inapte» est rarement évoqué, parce que visiblement un nombre élevé de réformations est souhaité. La liste des diagnostics acceptés est longue, et souvent leur formulation ne manque pas de créativité.» L'inégalité de traitement entre soldats et civilistes a fait l'objet de nombreuses sollicitations. Piet Dörflinger a toujours su répondre avec optimisme et détermination, en donnant des conseils constructifs tirés de sa longue expérience de conseiller pour le service civil. Cher Piet, nous te remercions chaleureusement pour ces six années d'engagement comme Doc Civiva.

Gregor Szyndler

5 étoiles sur 5 pour le service civil

Le chanteur et musicien *Vincent Gross* fait part dans une interview des expériences de vie que l'on peut tirer du Taekwondo et du service civil.

Ce Cher Vincent Gross, merci beaucoup pour le temps que tu nous consacres. Tu es en tournée avec ton album « Möwengold ». Où es-tu en ce moment ?

Je suis actuellement en route pour Stuttgart, la troisième des dix-sept étapes de ma tournée « Möwengold », qui comprend des concerts en Allemagne, en Autriche et en Suisse.

«Sinon j'aurais terminé dans la chorale de la prison.»

Pourquoi fais-tu du service civil plutôt que militaire ?

Il peut y avoir une atmosphère de bombes dans l'armée, mais au service civil j'ai pu aider beaucoup de personnes à l'hôpital et ainsi apprendre énormément de choses.

Où as-tu fait ton service civil ?

Jusqu'à présent divers postes à l'hôpital Sainte Clara de Bâle. Entre autres dans l'unité d'oncologie et aux soins palliatifs.

Tes prochaines affectations sont-elles déjà prévues ?

Pas encore, il ne me reste plus beaucoup de jours. J'ai hâte de voir là où cela m'amènera !

Tu as deux ceintures noires en Taekwondo et a gagné les championnats de suisse dans ce sport. Que signifie le sport de compétition pour toi aujourd'hui ?

Tout ce que j'ai appris en tant qu'athlète de compétition ! Fondamentalement, les enseignements du Taekwondo peuvent être appliqués à tous les aspects de la vie : courtoisie, respect et détermination.

Ton style musical a-t-il pu t'aider lors de ton service civil ?

Comme tous les médecins en chef, chirurgiens ou infirmières n'aiment pas forcément entendre les sons de guitare au travail, je l'ai toujours laissée à la maison ! Mais j'ai eu des conversations passionnantes sur la musique avec de nombreux patients et aussi avec le directeur de l'hôpital, Peter Eichenberger, qui préside lui-même le « em Bebbi sy Jazz » sur une base volontaire.

Y a-t-il des expériences de service civil qui t'aident en tant que musicien ?

L'une des plus importantes vient des moments passés à l'hôpital : un sourire ne coûte rien, mais il redonne tellement !

Quelle a été ton expérience de service civil la plus éprouvante ?

Le déplacement le plus épuisant avec un patient a été celui d'une dame âgée en fauteuil

roulant. Pendant dix minutes, elle m'a décrit comme un déserteur, un objecteur de conscience et une honte pour la Suisse - parce qu'elle avait vu le mot traître « civiliste » sur mon badge. J'ai résolu la situation de la façon dont cela se résoud dans le show business : sourire et saluer en continu.

Qu'est-ce qui est le plus courant autour de toi : militaire, service civil ou incapacité ?

Les trois options.

Il n'y a pas si longtemps, des hommes qui ne voulaient pas s'enrôler dans l'armée étaient condamnés à faire de la prison. Qu'est-ce que cela t'évoque en tant que jeune civiliste ?

Heureusement nous vivons maintenant dans une époque différente, sinon j'aurais terminé dans la chorale de la prison.

Est-ce que tu as un souhait pour l'avenir du service civil ?

Adéquation avec les militaires au niveau du nombre de jours de service. Sinon, c'est parfait, ça mérite 5 étoiles sur 5.



Vincent Gross est musicien et champion suisse de Taekwondo (Foto: M.A.D.)